

Ville de LE PORTEL

Analyse financière rétrospective du budget principal M14 (2008-2013)

Document du 29 mai 2014

Pascal HEYMES

MS CONSEILS

2, rue des Arbousiers

34070 MONTPELLIER

pascal.heymes@wanadoo.fr

Tél. : 04 99 61 47 05 - Fax : 04 99 61 47 09

PREALABLES METHODOLOGIQUES

• La période d'analyse

L'analyse financière rétrospective porte sur les 6 derniers exercices clos : 2008 à 2013.

• Les informations utilisées

Les éléments financiers proviennent des **comptes administratifs (CA)**, documents qui retracent la véritable exécution des dépenses et des recettes, ainsi que le compte de gestion du percepteur (pour l'exercice 2013)

Concernant la fiscalité, **l'état fiscal 1259Mi** permet de connaître les bases d'imposition de la commune, les taux votés, ainsi que les compensations fiscales dont elle bénéficie.

Enfin, les **fiches DGF** ont permis de connaître les caractéristiques financières et fiscales de la commune et la composition des dotations de l'État.

• Les ratios

Des comparaisons avec des données nationales ont été réalisées tout au long de l'analyse financière. Les données sont issues de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et concernent les communes de 10 000 à 20 000 habitants membres d'un groupement à FPU. La comparaison avec les communes touristiques du littoral n'a pas été jugée pertinente compte tenu du faible poids des résidences secondaires et de la capacité d'accueil touristique

Concernant les comparaisons de fiscalité les ratios, issus de la DGCL (Direction générale des Collectivités Locales) portent sur les moyennes régionales des communes de 10 000 à 20 000 habitants, tous régimes fiscaux confondus

Les données moyennes sont disponibles pour les années 2008 à 2012.

LA POPULATION CONSIDEREE

		POPULATIONS						
		Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
POPULATION TOTALE INSEE			10 866	10 253	10 368	10 207	9 862	9 697
	<i>Evolution</i>	-2,25%		-5,64%	1,12%	-1,55%	-3,38%	-1,67%
POPULATION TOTALE DGF			11 044	10 431	10 507	10 323	9 985	9 824
	<i>Evolution</i>	-2,31%		-5,55%	0,73%	-1,75%	-3,27%	-1,61%

La population DGF est plus élevée que la population totale INSEE, car elle tient compte d'un habitant par résidence secondaire, en plus de la population définie par l'INSEE. La population INSEE, en revanche, ne tient compte que des personnes qui occupent une résidence principale dans la commune.

Au sens INSEE, la Ville comptait au 1^{er} janvier 2013, 127 résidences secondaires .

La population INSEE de la commune diminue sur la période avec une baisse continue depuis 2011, forte en 2012.

Au 1^{er} janvier 2014, la population totale progresse , s'établissant à 9 837 habitants

**LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
ET LA FORMATION DE L'EPARGNE BRUTE**

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

ÉVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT							
En milliers d'euros	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		14 591	14 778	14 866	15 452	15 687	15 864
<i>Evolution</i>	1,69%		1,28%	0,59%	3,94%	1,52%	1,13%
DEPENSES DE PERSONNEL		8 519	8 932	9 183	9 154	9 070	9 290
<i>Evolution</i>	1,75%		4,84%	2,81%	-0,31%	-0,92%	2,43%
CHARGES A CARACTERE GENERAL		2 993	2 873	2 769	2 784	2 958	2 985
<i>Evolution</i>	-0,05%		-4,00%	-3,64%	0,54%	6,27%	0,90%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		2 114	2 231	2 118	2 649	2 732	2 488
<i>Evolution</i>	3,31%		5,51%	-5,06%	25,06%	3,13%	-8,92%
DEPENSES DIVERSES		226	46	95	107	56	314
<i>Evolution</i>	6,73%		-79,82%	107,31%	12,91%	-47,35%	457,03%
INTERETS DE LA DETTE		738	696	702	759	871	787
<i>Evolution</i>	1,30%		-5,69%	0,79%	8,13%	14,86%	-9,63%

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent faiblement sur la période (+ 1,7%). A part 2011 (+3,9%), la hausse est relativement linéaire, entre +0,6% et 1,5% par an.

Les dépenses de personnel évoluent faiblement en moyenne en particulier depuis 2011 (avec une légère reprise en 2013 toutefois)

Les charges générales stables en moyenne enregistrent une évolution irrégulière.

La variation des dépenses diverses résulte des charges financières diverses (2008 et 2013); en moyenne les intérêts de la dette ont peu progressé.

EVOLUTION DES CHARGES GENERALES

ÉVOLUTION DES CHARGES A CARACTERE GENERAL							
En milliers d'euros	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL CHARGES A CARACTERE GENERAL		2 993	2 873	2 769	2 784	2 958	2 985
Evolution	-0,05%		-4,00%	-3,64%	0,54%	6,27%	0,90%
* dt achats de prestations		136	131	128	120	197	160
<i>Evolution</i>	3,39%		-3,79%	-1,75%	-6,22%	63,79%	-18,62%
* dt eau, électricité, combustibles et		603	621	652	759	783	862
<i>Evolution</i>	7,38%		2,91%	4,97%	16,45%	3,18%	10,01%
* dt alimentation et fournitures		1 046	952	871	809	882	932
<i>Evolution</i>	-2,27%		-8,97%	-8,45%	-7,22%	9,09%	5,68%
* dt locations mobilières et immobilières		168	93	102	72	62	66
<i>Evolution</i>	-16,96%		-44,53%	9,98%	-30,16%	-12,79%	6,27%
* dt entretien, réparations et maintenance		378	408	371	374	375	366
<i>Evolution</i>	-0,65%		8,01%	-9,12%	0,97%	0,14%	-2,48%
* dt assurances		62	63	68	60	83	70
<i>Evolution</i>	2,41%		1,74%	7,40%	-11,16%	38,09%	-15,97%
* dt fêtes et cérémonies, voyages, missions, réceptions		156	134	131	131	116	131
<i>Evolution</i>	-3,41%		-14,24%	-2,01%	-0,02%	-11,88%	13,55%
* dt imprimés et publications		41	35	22	30	31	45
<i>Evolution</i>	2,11%		-14,55%	-37,32%	37,99%	3,14%	45,65%
* dt transports		61	78	68	73	73	53
<i>Evolution</i>	-2,86%		27,27%	-12,95%	8,46%	-0,44%	-27,72%
* dt affranchissements et télécommunications		94	103	101	106	115	91
<i>Evolution</i>	-0,72%		9,63%	-2,03%	4,83%	8,71%	-21,18%
* dt impôts		50	48	53	57	42	41
<i>Evolution</i>	-4,08%		-4,20%	9,91%	7,96%	-26,33%	-3,04%
* dt autres		199	208	202	193	199	166
<i>Evolution</i>	-3,51%		4,91%	-3,03%	-4,78%	3,36%	-16,47%

Les charges à caractère général sont essentiellement constituées des fluides (eau, électricité, combustibles carburants), des fournitures et alimentation et des dépenses d'entretien
L'évolution des dépenses des fluides est élevée (+7,4% en moyenne par an)

EVOLUTION DES DEPENSES DE TRANSFERT

ÉVOLUTION DES DEPENSES DE TRANSFERTS EN FONCTIONNEMENT							
En milliers d'euros	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL TRANSFERTS		1 918	2 031	1 919	2 457	2 536	2 280
Evolution	3,52%		5,88%	-5,49%	28,06%	3,18%	-10,08%
* dt CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT		346	406	389	401	402	416
Evolution	3,76%		17,34%	-4,27%	3,13%	0,29%	3,54%
Dt CCAS		640	650	605	1 105	1 199	889
Evolution	6,79%		1,56%	-6,92%	82,64%	8,53%	-25,87%
Dt ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVE		804	830	800	828	780	831
Evolution	0,68%		3,30%	-3,62%	3,43%	-5,74%	6,55%

Les dépenses de transferts sont essentiellement composées des contributions aux syndicats de communes, de la subvention au CCAS et des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé .

La croissance des contributions, irrégulière, avoisine 4% par an;

La subvention au CCAS a fortement augmenté en 2011 (+82%), puis a rediminué en 2013, restant toutefois à un niveau élevé.

L'évolution moyenne des subventions est plus faible avec des variations annuelles fortes.

RATIOS RELATIFS AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (agrégats DGFIP)**RATIOS DE NIVEAU DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**

En euros par habitant	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Charges nettes de personnel / habitant	3,95%	698,0	766,0	764,4	792,0	800,6	847,3
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>	2,24%	572,0	588,0	600,0	607,0	625,0	nd
Achats et charges externes / habitant	2,31%	270,9	275,6	262,0	267,2	295,7	303,7
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>	1,83%	252,0	254,0	257,0	264,0	271,0	nd
Contributions et contingents / habitant	7,56%	34,0	46,6	41,0	42,0	46,4	48,9
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>	-0,82%	31,0	30,0	30,0	30,0	30,0	nd
Subventions versées / habitant	5,93%	133,7	145,2	136,3	190,1	201,5	178,2
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>	0,53%	94,0	96,0	96,0	96,0	96,0	nd
Charges financières / habitant	5,06%	85,9	69,5	69,6	77,9	90,9	110,0
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>	-3,20%	41,0	36,0	34,0	36,0	36,0	nd

La Ville de Le Portel possède des niveaux de dépenses par habitant nettement supérieurs aux moyennes nationales en matière de charges nettes de personnel, de subventions et de charges financières.

Par habitant, la croissance moyenne sur tous les postes de fonctionnement est nettement supérieure aux moyennes.

ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

ÉVOLUTION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT							
En milliers d'euros	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		15 062	15 376	15 897	15 906	16 631	16 435
Evolution	1,76%		2,09%	3,38%	0,06%	4,56%	-1,18%
PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES		5 261	5 463	5 590	5 595	6 031	5 948
Evolution	2,48%		3,83%	2,33%	0,09%	7,80%	-1,38%
AUTRES RECETTES FISCALES		648	673	692	696	742	711
Evolution	1,90%		3,95%	2,77%	0,63%	6,57%	-4,10%
COMPENSATIONS FISCALES		402	357	366	476	469	429
Evolution	1,28%		-11,28%	2,52%	30,04%	-1,51%	-8,52%
DCRTP/GIR et autre péréquation		0	0	0	0	42	94
Evolution	-		-	-	-	-	122,33%
DGF		3 489	3 478	3 591	3 662	3 966	3 931
Evolution	2,41%		-0,33%	3,24%	1,98%	8,33%	-0,89%
VERSEMENTS EPCI A FISCALITE PROPRE		2 902	2 902	2 902	2 902	2 892	2 892
Evolution	-0,06%		0,00%	0,00%	0,00%	-0,34%	0,02%
AUTRES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		423	470	484	411	371	367
Evolution	-2,79%		11,10%	2,96%	-14,96%	-9,71%	-1,18%
PRODUITS D'EXPLOITATION		863	829	859	938	766	828
Evolution	-0,82%		-3,95%	3,63%	9,15%	-18,36%	8,17%
AUTRES PRODUITS		1 073	1 205	1 414	1 227	1 352	1 234
Evolution	2,84%		12,28%	17,33%	-13,24%	10,18%	-8,68%

Les recettes de fonctionnement progressent au même faible rythme que les dépenses de fonctionnement.

En moyenne sur la période, les recettes les plus dynamiques sont le produit des contributions directes, la DGF et les autres produits (constituées essentiellement des remboursements de charges de personnel)

FISCALITE : BASES, TAUX ET PRODUITS DE TAXE D'HABITATION

BASES DE TAXE D'HABITATION							
	Evol. moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
BASES (K€)		8 025	8 215	8 372	8 466	8 817	8 991
<i>Evolution</i>	2,30%		2,37%	1,91%	1,13%	4,15%	1,97%
BASES COMMUNALES / Hbt en €		738,5	801,2	807,5	829,4	894,0	927,2
<i>Moyenne régionale strate démographique tt régime fiscal</i>		610,0	644,0	655,0	694,9	720,5	nd
<i>Evolution</i>			5,57%	1,71%	6,10%	3,68%	nd

TAUX DE TAXE D'HABITATION							
	Evol. moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux commune	0,98%	27,75%	28,30%	28,84%	29,13%	29,13%	29,13%
Taux groupement	0,00%	0,00%	0,00%	0,65%	12,48%	12,67%	12,67%
Taux GLOBAL commune + groupement		27,75%	28,30%	29,49%	41,61%	41,80%	41,80%
<i>Evolution</i>			1,98%	4,20%	41,10%	0,46%	0,00%
<i>Moyenne régionale strate démographique tt régime fiscal</i>		24,78%	25,10%	25,29%	36,72%	36,50%	nd
<i>Evolution</i>			1,29%	0,76%	45,20%	-0,60%	nd

PRODUITS DE TAXE D'HABITATION							
	Evol. moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PRODUITS DE TAXE D'HABITATION (K€)		2 227	2 325	2 414	2 466	2 568	2 619
<i>Evolution</i>	3,30%		4,40%	3,85%	2,14%	4,15%	1,97%
PRODUIT COMMUNAL TH / Hbt (€)		204,9	226,8	232,9	241,6	260,4	270,1

Les bases de TH sont supérieures aux moyennes régionales et enregistrent une faible dynamique d'évolution (sauf en 2012)

Les taux sont élevés : taux communaux et intercommunaux sont nettement supérieurs aux moyennes régionales. Les taux communaux ont augmenté de 2008 à 2011, comme ceux de la CAB de 2010 à 2012.

FISCALITE : BASES, TAUX ET PRODUITS DE FONCIER BATI

BASES DE FONCIER BATI							
	Evol. moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
BASES (K€)		6 913	7 113	7 041	6 888	7 024	7 277
<i>Evolution</i>	1,03%		2,89%	-1,01%	-2,17%	1,97%	3,60%
BASES COMMUNALES / Hbt en €		636,2	693,7	679,1	674,8	712,2	750,5
<i>Moyenne régionale strate démographique tt régime fiscal</i>		662,0	706,0	730,0	784,7	825,4	nd
<i>Evolution</i>			6,65%	3,40%	7,49%	5,19%	nd

TAUX DE FONCIER BATI							
	Evol. moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux commune		43,13%	43,98%	44,82%	45,26%	45,26%	45,26%
Taux groupement		0,00%	0,00%	0,75%	0,75%	0,76%	0,76%
Taux GLOBAL commune + groupement		43,13%	43,98%	45,57%	46,01%	46,02%	46,02%
<i>Evolution</i>	1,31%		1,97%	3,62%	0,97%	0,02%	0,00%
<i>Moyenne régionale strate démographique tt régime fiscal</i>		29,48%	30,32%	30,43%	30,44%	30,23%	nd
<i>Evolution</i>			2,85%	0,36%	0,03%	-0,69%	nd

PRODUITS DE FONCIER BATI							
	Evol. moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PRODUITS DE FONCIER BATI (K€)		2 982	3 128	3 156	3 118	3 179	3 294
<i>Evolution</i>	2,01%		4,92%	0,88%	-1,21%	1,97%	3,60%
PRODUIT COMMUNAL FB / Hbt (€)		274,4	305,1	304,4	305,4	322,4	339,7

Les bases de TFB sont inférieurs aux moyennes, en raison des faibles bases des activités économiques sur le territoire de la commune.

Ces bases de FB ont enregistré une baisse en 2010 et 2011 : cette baisse résulte en partie de l'exonération des bases des logements sociaux en ZUS, décidée par l'Etat. Ces bases exonérées font l'objet d'une compensation qui ne correspond pas aux impositions qu'aurait perçues la Ville en l'absence d'exonérations

Le taux de FB est très élevé, très au dessus des moyennes régionales : globalement, il a augmenté du fait de la mise en place de la fiscalité mixte à la CAB et d'une hausse des taux communaux

FISCALITE : DECOMPOSITION DES BASES DE FB

	STRUCTURE ET EVOLUTION DES BASES DE FB												
	2008		2009		2010		2011		2012		2013		
	Montant	Structure	Montant	Evolut°	Montant	Evolut°	Montant	Evolut°	Montant	Evolut°	Montant	Structure	Evolut°
Locaux ordinaires	4 043,9	58,5%	4 172,1	3,2%	4 119,5	-1,3%	4 137,1	0,4%	4 235,8	2,4%	4 286,2	58,9%	1,2%
Locaux à caractère social	1 054,4	15,3%	1 083,8	2,8%	1 092,0	0,8%	881,0	-19,3%	891,8	1,2%	876,8	12,0%	-1,7%
Locaux soumis à la loi de 1948	0,7	0,0%	0,7	2,5%	0,8	1,2%	0,8	2,0%	0,8	1,7%	0,8	0,0%	1,8%
Autres locaux soumis à la TH	41,9	0,6%	41,5	-1,1%	39,2	-5,4%	40,0	2,0%	34,0	-15,1%	32,8	0,5%	-3,4%
Locaux à usage professionnel ou commercial	856,9	12,4%	872,2	1,8%	866,0	-0,7%	906,0	4,6%	853,1	-5,8%	850,5	11,7%	-0,3%
Etablissements industriels	914,9	13,2%	942,4	3,0%	903,1	-4,2%	923,3	2,2%	1 008,6	9,2%	1 230,0	16,9%	22,0%
TOTAL BASES IMPOSEES	6 912,8	100,0%	7 112,7	2,9%	7 020,6	-1,3%	6 888,1	-1,9%	7 024,0	2,0%	7 277,2	100,0%	3,6%
Bases exonérées ZFU/ZUS	25,8		32,8	27,4%	34,9	6,5%	377,3	980,5%	414,7	9,9%	420,7		1,5%
TOTAL Bases yc exo ZFU/ZUS	6 938,6		7 145,5	3,0%	7 055,5	-1,3%	7 265,4	3,0%	7 438,7	2,4%	7 697,9		3,5%
Compensation exo ZFU/ZUS	10,6		11,9		12,0		122,8		113,9		96,7		
Produits des bases ZFU /ZUS en l'absence d'exo.	11,1		14,4		15,6		170,8		187,7		190,4		
Ecart (perte de produit)	-0,5		-2,6		-3,6		-48,0		-73,8		-93,7		

La décomposition des bases de FB de la Ville montre :

- Une évolution faible des bases des habitations ordinaires (sauf en 2010 marquée par une baisse)
- Une forte baisse des bases des locaux d'habitation à caractère social, vraisemblablement due à une entrée en exonérations ZUS de bases antérieurement imposées
- Une forte croissance des bases des établissements industriels à compter de 2012 : cette hausse explique la hausse des bases totales de FB à compter de 2012

On remarquera que le mode de calcul de la compensation des bases exonérées ZUS fait perdre à la Ville près de 100 K€ en 2013 par rapport à une situation d'absence d'exonérations. Cette perte va croissante

RECAPITULATION DU PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

MONTANT DU PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES PAR TAXE							
En milliers d'euros	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TAXE D'HABITATION	3,30%	2 227	2 325	2 414	2 466	2 568	2 619
TAXE SUR LE FONCIER BATI	2,01%	2 982	3 128	3 156	3 118	3 179	3 294
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	-0,41%	6	5	7	6	6	6
PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES sur bases effectives de l'année	2,57%	5 214	5 458	5 577	5 590	5 753	5 919
PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES du CA		5 261	5 463	5 590	5 595	6 031	5 948
<i>Ecart</i>		<i>47</i>	<i>4</i>	<i>13</i>	<i>5</i>	<i>278</i>	<i>29</i>

REPARTITION DU PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES							
En pourcentage	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TAXE D'HABITATION	0,71%	42,71%	42,59%	43,29%	44,12%	44,64%	44,25%
TAXE SUR LE FONCIER BATI	-0,54%	57,18%	57,31%	56,58%	55,77%	55,26%	55,65%
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	-2,90%	0,12%	0,10%	0,12%	0,11%	0,10%	0,10%
PRODUIT DES CONTRIBUTIONS	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Le produit des contributions directes est dominé par le produit du FB (56% des produits)
L'autre composante des contributions directes est constituée de la TH (le Foncier Non Bâti est insignifiant).

On remarquera un écart important entre le produit des contributions directes résultant des bases effectives et le produit perçu au CA : supplément de produits de 278 K€. Cet écart est inexplicable

EVOLUTION DES BASES ET DU PRODUIT DE TEOM

BASES, TAUX ET PRODUITS DE TEOM							
En milliers d'euros	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
BASES		6 200	6 418	6 413	6 617	6 767	6 912
<i>Evolution</i>	2,20%		3,50%	-0,08%	3,18%	2,27%	2,15%
TAUX TEOM		5,06%	5,06%	5,15%	5,15%	5,15%	5,15%
<i>Evolution</i>	0,35%		0,00%	1,78%	0,00%	0,00%	0,00%
PRODUIT		314	325	330	341	348	356
<i>Evolution</i>	2,56%		3,50%	1,70%	3,18%	2,27%	2,15%

Les bases de TEOM ont progressé à un rythme proche de celui des bases des locaux d'habitation Combiné à l'augmentation du taux de TEOM en 2010, le produit de la TEOM s'accroît en moyenne de près de 2.56% par an.

Le taux de TEOM est plus faible que le taux moyen régional des communes de la strate (13,61% en 2012). Toutefois, il faut souligner que ce taux de TEOM ne couvre au mieux que la collecte des déchets : la CAB ayant compétence en matière de traitement, les dépenses afférentes sont financées par les recettes générales, par conséquent historiquement par une partie des taux additionnels du district qui ont été réintégrés dans la fiscalité communale lors de la transformation en communauté d'agglomération.

AUTRES RECETTES FISCALES

EVOLUTION ET REPARTITION DES AUTRES RECETTES FISCALES

En milliers d'euros	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL AUTRES RECETTES FISCALES		648	673	692	696	742	711
<i>Evolution</i>	1,90%		3,95%	2,77%	0,63%	6,57%	-4,10%
TAXE D'ENLEVEMENT DES OM		314	325	330	341	349	357
<i>Evolution</i>	2,62%		3,50%	1,70%	3,18%	2,31%	2,40%
DROITS DE PLACE		43	46	49	46	37	34
<i>Evolution</i>	-4,57%		6,38%	8,44%	-6,55%	-19,01%	-9,36%
TAXE SUR L'ELECTRICITE		112	118	143	121	125	129
<i>Evolution</i>	2,73%		4,71%	21,53%	-15,32%	3,44%	2,65%
TAXES DE SEJOUR		15	15	13	14	14	15
<i>Evolution</i>	-0,79%		-2,70%	-10,16%	3,79%	3,60%	2,28%
TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE		151	150	140	158	198	153
<i>Evolution</i>	0,32%		-0,67%	-6,87%	13,06%	25,66%	-22,68%
AUTRES RECETTES FISCALES		7	15	15	15	17	23
<i>Evolution</i>	26,92%		113,04%	-1,21%	3,75%	11,02%	35,88%

En dehors de la TEOM, La ville de Le Portel bénéficie d'autres recettes fiscales, essentiellement la taxe sur l'électricité, en progression constante et les droits de mutation à évolution moyenne stable sur la période.

REVERSEMENTS FISCAUX DE LA CA ET COMPENSATIONS FISCALES

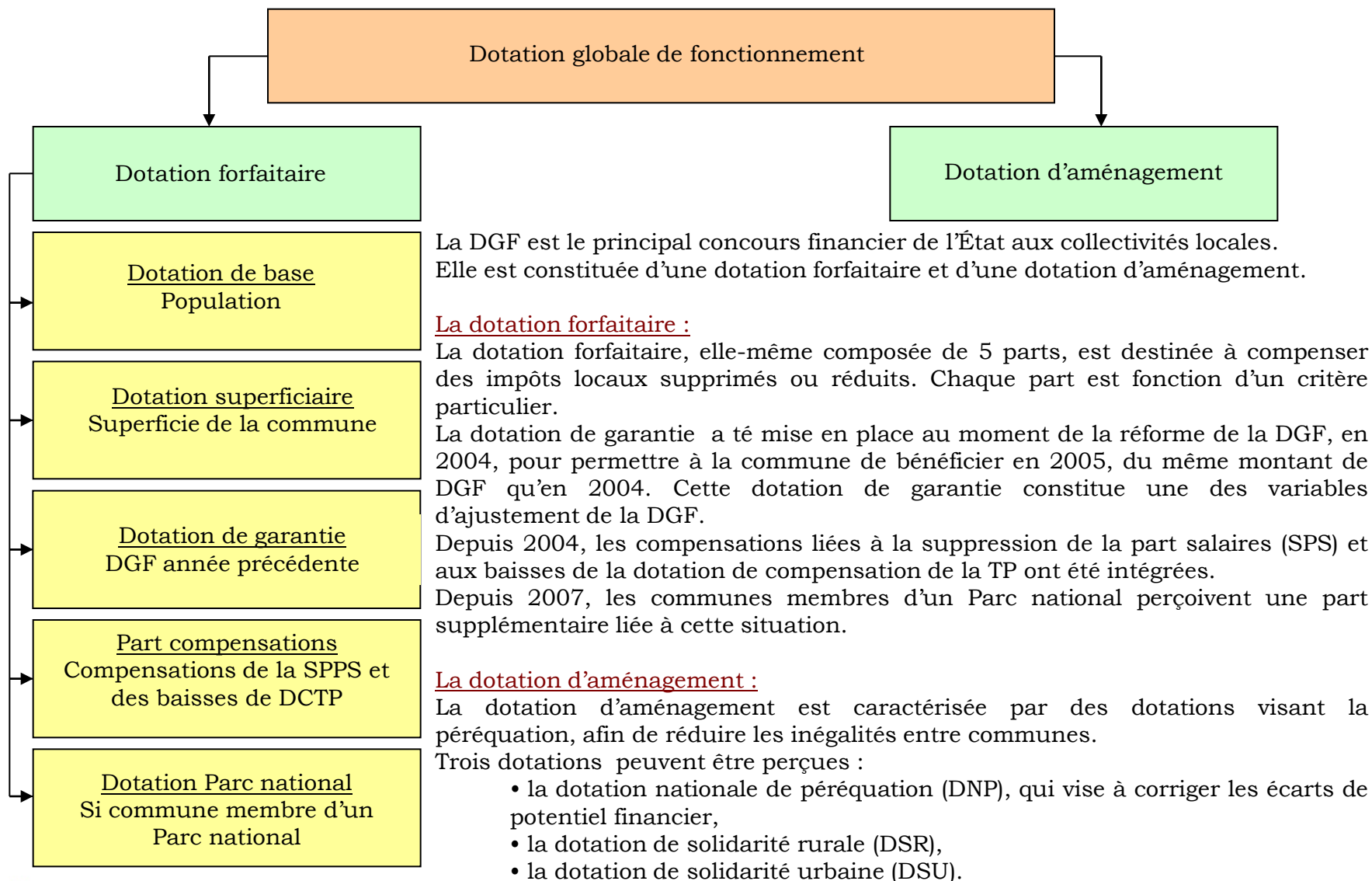
VERSEMENTS GROUPEMENT DE COMMUNES							
En milliers d'euros	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL VERSEMENTS GROUPEMENTS DE COMMUNES		2 902	2 902	2 902	2 902	2 892	2 892
Evolution	-0,06%		0,00%	0,00%	0,00%	-0,34%	0,02%
ATTRIBUTION DE COMPENSATION		2 823	2 823	2 823	2 823	2 823	2 823
Evolution	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
DOTATION DE SOLIDARITE		79	79	79	79	69	69
Evolution	-2,50%		0,00%	0,00%	0,00%	-12,44%	0,63%

ÉVOLUTION DES COMPENSATIONS FISCALES							
En milliers d'euros	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL COMPENSATIONS		402	357	366	476	469	429
Evolution	1,28%		-11,28%	2,52%	30,04%	-1,51%	-8,52%
COMPENSATIONS TAXE D'HABITATION		202	200	215	216	223	210
Evolution	0,83%		-0,88%	7,21%	0,48%	3,66%	-5,85%
COMPENSATIONS TAXE SUR LE FONCIER BATI		51	51	55	171	170	156
Evolution	24,99%		-0,45%	8,13%	211,20%	-0,29%	-8,67%
COMPENSATIONS TAXE SUR LE FONCIER NON BATI		1	1	1	1	1	1
Evolution	0,62%		1,97%	0,64%	0,16%	0,00%	0,32%
TOTAL COMPENSATIONS TAXE PROFESSIONNELLE		149	105	96	89	74	62
Evolution	-16,04%		-29,16%	-9,06%	-7,41%	-16,40%	-16,32%

Les reversements fiscaux de la CAB (attribution de compensation et Dotation de Solidarité Communautaire) sont importants mais stables.

Les compensations fiscales de la Ville sont essentiellement composées de compensations de TH au titre des contribuables modestes., stables sur la période. Les compensations de FB augmentent fortement en 2011 en raison des exonération ZUS. Les compensations TP significatives en 2008 baissent fortement (effet des mesures législatives nationales)

STRUCTURE DE LA DGF



DECOMPOSITION DE LA DGF

DECOMPOSITION DE LA DGF							
En milliers d'euros	Evol. moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT		3 489,5	3 477,8	3 590,6	3 661,5	3 966,4	3 931,2
<i>Evolution</i>	2,41%		-0,33%	3,24%	1,98%	8,33%	-0,89%
DOTATION FORFAITAIRE		2 067,1	1 996,3	1 990,5	1 944,0	1 907,7	1 869,9
<i>Evolution</i>	-1,99%		-3,43%	-0,29%	-2,33%	-1,87%	-1,98%
<i>* dont dotation de base (population DGF)</i>		1 061,1	1 008,8	1 021,6	1 001,7	965,3	948,0
<i>* dont dotation superficière</i>		1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
<i>* dont dotation de garantie</i>		954,1	935,0	916,3	889,7	889,7	869,2
<i>* dont dotation parc national</i>		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>* dont ancienne compensation baisse DCTP</i>		50,8	51,2	51,4	51,4	51,4	51,4
<i>* dont autres dotat°(ville centre, touristiques)</i>		73,3	70,7	70,5	0,0	0,0	0,0
DOTATION DE SOLIDARITE RURALE		0,00	0,00	0,00	0,00	338,64	350,88
<i>Evolution</i>	-		-	-	-	-	3,61%
<i>* dont fraction bourg centre</i>		0,0	0,0	0,0	0,0	234,7	246,8
<i>* dont fraction péréquation</i>		0,0	0,0	0,0	0,0	103,9	104,1
DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE		1 219,4	1 351,5	1 460,3	1 571,6	1 571,6	1 571,6
<i>Evolution</i>	5,21%		10,83%	8,06%	7,62%	0,00%	0,00%
<i>* dont DSU de droit commun</i>		1 219,4	1 351,5	1 460,3	1 571,6	1 571,6	1 571,6
<i>* dont garantie DSU</i>		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION		203,0	130,1	139,8	145,9	148,6	138,9
<i>Evolution</i>	-7,31%						
<i>* dont part principale</i>		181,0	130,1	139,8	145,9	131,4	118,2
<i>* dont majoration potentiel TP</i>		22,0	0,0	0,0	0,0	17,2	20,7

La DGF représente 24% des recettes réelles de fonctionnement de la commune en 2013. Elle a progressé en moyenne de 2,4% par an grâce à la hausse de la DSU et surtout à l'éligibilité de la Ville à la Dotation de Solidarité Rurale du fait de la baisse de la population qui a conduit la ville à passer en dessous du seuil de 10 000 habitants, déclenchant l'éligibilité à cette dotation. En raison de la baisse régulière de la population, la dotation forfaitaire diminue.

RICHESSSE ET PRESSION FISCALES

RICHESSSE ET PRESSION FISCALES							
	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Potentiel fiscal ou financier (en euros/hab)	6,95%	716,41	778,06	795,47	814,91	982,17	1 002,28
Moyenne strate	3,11%	923,51	923,70	957,92	980,11	1 054,17	1 076,32
Ecart		-22,4%	-15,8%	-17,0%	-16,9%	-6,8%	-6,9%
Effort fiscal	-0,23%	2,1377	2,1703	2,2209	2,2176	1,8611	2,1137
Moyenne strate	-1,95%	1,2841	1,2900	1,2690	1,2643	1,1102	1,1637
Ecart		66,5%	68,2%	75,0%	75,4%	67,6%	81,6%

Deux indicateurs sont utilisés pour apprécier la richesse et la pression fiscales de la commune.

- La **richesse fiscale** est mesurée à partir du **potentiel financier**. La commune étant membre d'un groupement à FPU, les recettes économiques de la CAB sont réparties, depuis 2012 aux communes au prorata de la population. Pour cette raison, l'indicateur de richesse fiscale a augmenté en 2012, mais est resté inférieur à la moyenne de la strate, ce qui fut sans conséquence forte sur les dotations de péréquation (DSR, DNP, DSU) versées par l'Etat à la Ville
- L'**effort fiscal** rapporte le produit fiscal communal levé sur les ménages (TH, FB, FNB et TEOM) au potentiel fiscal communal. Il constitue l'indicateur utilisé par l'Etat pour mesurer la pression fiscale sur les ménages. Il est exceptionnellement élevé à Le Portel, traduisant la forte imposition des ménages par rapport à la moyenne nationale

DCRTP, GIR ET FPIC

ÉVOLUTION DE LA DCRTP/GIR ET DU FPIC							
En milliers d'euros	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL DCRTP GIR ET FIC		0	0	0	0	42	94
Evolution	-					-	122,33%
DCRTP		0	0	0	0	0	0
Evolution	-					-	-
GIR		0	0	0	0	0	0
Evolution	-					-	-
FPIC		0	0	0	0	42	94
Evolution	-					-	122,33%

Le Portel perçoit uniquement le FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales, mis en place par la loi de finances de décembre 2011. Ce FPIC est en hausse sensible en 2013 (le territoire bénéficie du reversement FPIC et la CAB répartit ce montant entre les communes selon des règles spécifiques à la CAB)

Ce montant sera amené à progresser à nouveau fortement jusqu'en 2016

RATIOS RELATIFS AUX RECETTES DE FONCTIONNEMENT (agrégats DGFIP)**RATIO DE NIVEAU RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT**

En euros par habitant	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Impôts locaux / habitant	4,84%	484,2	532,8	539,1	548,1	611,6	613,4
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>	4,88%	410,0	439,0	458,0	479,0	496,0	nd
Autres impôts et taxes / habitant	4,34%	59,3	65,6	66,6	68,2	75,2	73,4
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>	4,32%	76,0	73,0	86,0	93,0	90,0	nd
DGF / habitant	4,77%	321,1	339,2	346,3	358,7	402,2	405,4
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>	0,43%	231,0	236,0	236,0	235,0	235,0	nd

La Ville de Le Portel possède des niveaux d'impôts locaux et de DGF par habitant nettement supérieurs aux moyennes régionales.
Ces montants par habitant sont en plus forte progression qu'au niveau national.

CONSTITUTION ET EVOLUTION DE L'EPARGNE : précisions méthodologiques

On distingue 3 niveaux d'épargne :

L'épargne de gestion correspond à la différence entre les dépenses et recettes de fonctionnement, avant prise en compte des charges et produits financiers et exceptionnels : ce ratio traduit le train de vie de la collectivité et montre la capacité de la collectivité à générer sur son exploitation un supplément pour financer ses engagements financiers.

L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion diminuée du résultat financier (dont les intérêts des emprunts réellement dus sur l'exercice après retraitement des ICNE) et du résultat exceptionnel, hors cessions qui ont été retraitées en investissement. Cet indicateur traduit la capacité de financer les charges d'intérêts et devrait permettre de rembourser du capital des emprunts à partir des opérations réelles de l'exercice (hors opérations d'ordre et reprise du résultat de fonctionnement de n-1).

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement effectif de capital de l'exercice. Cet indicateur d'épargne nette est extrêmement important : négatif, il traduit le fait qu'une partie plus ou moins importante des recettes d'investissement (hors emprunts et subventions) a été utilisée pour financer le remboursement du capital de l'annuité. Positif, il signifie que les recettes de fonctionnement sont suffisantes pour financer le remboursement du capital. La collectivité se retrouve dans un cercle vertueux, pouvant dégager de l'autofinancement pour ses investissements et limiter par conséquent le recours à l'emprunt.

CONSTITUTION ET EVOLUTION DE L'ÉPARGNE

CONSTITUTION DE L'ÉPARGNE							
En milliers d'euros	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Recettes courantes de fonctionnement		15 025	15 355	15 853	15 873	16 584	16 407
Evolution	1,78%		2,20%	3,24%	0,13%	4,48%	-1,07%
Dépenses de gestion		13 410	13 888	13 861	14 465	14 665	14 653
Evolution	1,79%		3,57%	-0,19%	4,35%	1,38%	-0,08%
EPARGNE DE GESTION (ou excédent brut de fonctionnement)		1 616	1 467	1 992	1 408	1 919	1 754
Evolution	1,66%		-9,17%	35,74%	-29,29%	36,25%	-8,57%
Produits financiers et exceptionnels hors cessions		36	21	44	33	47	28
Charges financières et exceptionnelles		963	741	795	864	928	1 101
<i>* dont Intérêts de l'année remboursés</i>		738	696	702	759	871	787
Evolution	1,30%		-5,69%	0,79%	8,13%	14,86%	-9,63%
EPARGNE BRUTE (ou CAF)		689	748	1 240	577	1 039	681
Evolution	-0,21%		8,63%	65,81%	-53,50%	80,08%	-34,39%
Capital remboursé		797	874	906	1 000	1 087	1 125
Evolution	7,13%		9,67%	3,65%	10,39%	8,65%	3,53%
EPARGNE NETTE (ou CAF nette)		-109	-126	334	-424	-48	-444
évolution	33%		16%	-365%	-227%	-89%	818%

La Ville de Le Portel possède des niveaux d'épargne très faibles, notamment insuffisants pour couvrir le remboursement de la dette : l'épargne nette est négative et ce déficit d'épargne est élevé depuis 2011. L'embellie 2012 n'est due qu'à des circonstances exceptionnelles : bénéfice de la DSR et surtout perception d'un supplément de produit fiscal de près de 300 K€.

En 2013, ce déficit d'épargne résulte pour partie d'un montant de charges financières diverses de 250 K€. Ce déficit d'épargne rend nécessaire un recours constant et important à l'emprunt afin de financer les dépenses d'investissement (en l'absence de subventions). A terme, il menace la solvabilité de la Ville

RATIOS RELATIFS A L'ÉPARGNE

RATIOS DE STRUCTURE : CONSTITUTION DE L'ÉPARGNE

En pourcentage	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement	-1,92%	4,8%	5,2%	8,3%	3,5%	6,7%	4,3%
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		12,4%	13,0%	14,5%	15,3%	14,5%	nd

RATIOS DE NIVEAU : CONSTITUTION DE L'ÉPARGNE

En euros par habitant	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Épargne de gestion (EBE) / habitant	5,69%	128,6	128,5	171,9	125,9	185,0	169,6
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		185,0	193,0	212,0	231,0	226,0	nd
Épargne brute (CAF brute) / habitant	2,09%	63,4	73,0	119,6	56,5	105,3	70,3
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		149,0	159,0	183,0	201,0	192,0	nd
Épargne nette (CAF nette) / habitant	56,33%	-4,7	-9,5	37,0	-39,5	-0,1	-43,6
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		60,0	74,0	99,0	114,0	109,0	nd

Le taux d'épargne (épargne brute / recettes de fonctionnement) est insuffisant : il se situe en dessous de 5%, seuil d'alerte grave (moyenne nationale des communes de même taille 15%). Les niveaux d'épargne (en €/habitant) se situent nettement en dessous des moyennes nationales en particulier pour l'épargne nette compte tenu du poids du remboursement du capital de la dette

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ET LEUR FINANCEMENT

EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En milliers d'euros	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 068	3 878	2 765	3 341	2 521	2 951	2 952
* dt DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT yc travaux en régie	3 035	3 877	2 679	3 337	2 428	2 951	2 937

RATIOS DE NIVEAU DEPENSES D'EQUIPEMENT

En euros par habitant	Moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses d'équipement / habitant	282,0	336,7	246,7	301,6	225,8	289,6	291,5
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		320,0	309,0	299,0	323,0	351,0	nd

Les dépenses d'équipement constituent l'essentiel des dépenses d'investissement de la commune. Leur montant fluctue sur la période : plus fortes en 2008, elles se stabilisent autour de 300 € par habitant à compter de 2012, soit à un niveau inférieur à la moyenne nationale.

ÉVOLUTION DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

ÉVOLUTION DES RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT ET SUBVENTIONS							
En milliers d'euros	Moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL	1 532	1 797	1 739	814	1 435	1 735	1 670
SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	878	1 439	824	175	486	1 289	1 054
FCTVA	472	311	903	600	342	395	279
AUTRES PARTICIPATIONS	18	12	5	12	17	26	35
PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	128	2	8	15	460	2	280
AUTRES RECETTES D'INVESTISSEMENT	37	32	1	12	130	23	22

Les subventions constituent la principale (57 % environ) des ressources hors emprunt et épargne de la commune. Elles ont été fortes en 2008 et 2012 et 2013. le FCTVA constitue l'autre ressource propre de la Ville : il est plus régulier excepté en 2009 avec un montant plus important de 900 K€

Ponctuellement, la ville a disposé de recettes issues de cessions d'immobilisations (en 2012 et 2013). Ces ventes de patrimoines ont globalement été effectuées en dessous de la valeur nette comptable, en particulier en 2008 et 2011 (inscriptions comptables de moins values dans les comptes administratifs)

DEPENSES D'EQUIPEMENT ET FINANCEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE ET FINANCEMENT

En milliers d'euros	Moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	3 068	3 878	2 765	3 341	2 521	2 951	2 952
RESSOURCES PROPRES ET SUBVENTIONS	1 532	1 797	1 739	814	1 435	1 735	1 670
BESOIN DE FINANCEMENT	1 536	2 081	1 026	2 528	1 085	1 216	1 282
EPARGNE NETTE DISPONIBLE	-136	-109	-126	334	-424	-48	-444
EMPRUNTS NOUVEAUX	1 600	2 162	850	2 574	1 450	1 240	1 326
VARIATION DE L'EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE (EGC)	-72	-27	-302	380	-59	-25	-400
EGC AU 31.12	-92	8	-293	90	31	6	-394

Compte tenu de l'épargne négative, le volume moyen d'emprunt (1,6 M€) est supérieur au besoin de financement des dépenses d'investissement hors dette, signe d'un déséquilibre financier majeur et structurel.

L'excédent global de clôture ne peut plus être utilisé comme source de financement es investissement : il est faible, (ce qui laisse supposer des difficultés de trésorerie), voire négatif en 2009 (il a été reconstitué en 2010) et surtout en 2013 (déficit global de clôture de près de 400 k€. Cette situation rendra nécessaire de consolider rapidement une ligne de trésorerie ou de contracter un emprunt pour retrouver un fonds de roulement positif

RATIOS RELATIFS A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RATIOS DE STRUCTURE DEPENSES D'EQUIPEMENT							
En pourcentage	Moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunts nouveaux / dépenses d'équipement	52,73%	59,1%	33,6%	82,3%	62,9%	43,4%	46,9%
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		35,9%	27,2%	26,4%	24,5%	28,2%	nd
Subventions / dépenses d'équipement	28,92%	39,3%	32,6%	5,6%	21,1%	45,1%	37,3%
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		20,0%	20,4%	20,1%	18,3%	18,5%	nd
FCTVA / dépenses d'équipement	15,54%	8,5%	35,7%	19,2%	14,8%	13,8%	9,9%
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		12,5%	23,6%	13,7%	10,8%	10,5%	nd

RATIOS DE NIVEAU : RECETTES D'INVESTISSEMENT							
	Moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunts nouveaux / hab.	155,78	199,0	82,9	248,2	142,1	125,7	136,7
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		115,0	84,0	79,0	79,0	99,0	nd
Subventions / hab.	86,11	132,4	80,3	16,9	47,7	130,7	108,7
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		64,0	63,0	60,0	59,0	65,0	nd
FCTVA / hab.	46,16	28,6	88,0	57,8	33,5	40,1	28,8
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		40,0	73,0	41,0	35,0	37,0	nd

Dans le financement des dépenses d'équipement de la Ville, la part des subventions et surtout celle des emprunts est beaucoup plus élevée à Le Portel que dans les collectivités de même catégorie. Par habitant, le montant des emprunts et des subventions est supérieur aux moyennes, malgré un niveau des dépenses d'équipement inférieur aux moyennes : cette situation résulte de l'absence totale d'autofinancement pour financer les dépenses d'investissement.

DETTE ET SOLVABILITE

RATIOS RELATIFS A LA SOLVABILITE

RATIOS DETTE ET SOLVABILITÉ							
	Evol.moyenne 2008-2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Capital restant dû au 31/12	2,34%	18 069	17 962	19 733	20 183	20 336	20 287
Capital restant dû au 31/12 / Population	4,70%	1 662,9	1 751,9	1 903,3	1 977,4	2 062,1	2 092,1
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		951,0	958,0	950,0	935,0	955,0	nd
Epargne brute / population	2,09%	63,4	73,0	119,6	56,5	105,3	70,3
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		149,0	159,0	183,0	201,0	192,0	nd
Annuité dette/population	6,90%	141,3	153,2	155,1	172,3	198,6	197,2
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		128,0	121,0	117,0	120,0	116,0	nd
Capital restant dû au 31/12 / Epargne brute	2,56%	26,24	24,01	15,91	35,00	19,58	29,77
<i>Moyenne nationale strate démographique (communes appartenant à un EPCI à FPU)</i>		6,38	6,03	5,19	4,65	4,97	nd

La Ville de Le Portel possède un niveau de dette par habitant très élevé, supérieur de plus du double de la dette moyenne des communes de même taille. Du fait de ce fort niveau de dette, l'annuité par habitant est nettement supérieure aux moyennes.

Le ratio dette/épargne brute permet d'évaluer la solvabilité de la communes. A Le Portel, il est au-delà de la zone rouge de 15 ans, avoisinant fin 2013, 30 années d'épargne brute (nettement supérieur à la moyenne inférieure à 5 ans). La commune a une très mauvaise capacité de désendettement et une solvabilité financière déficiente.

SYNTHESE

SYNTHESE

La situation financière de la Ville de Le Portel est extrêmement tendue avec des ratios d'équilibre financier ayant dépassé les seuils critiques annonciateurs, à terme de déséquilibres financiers graves :

- La capacité d'autofinancement nette du remboursement de la dette de l'exercice est durablement et fortement négative, traduisant l'impossibilité de la ville, sur ses recettes courantes, à dégager un solde pour assurer le remboursement de ses échéances de dette
- Le taux d'épargne est extrêmement faible , inférieur de 5% des recettes de fonctionnement
- La dette est élevée , supérieure, par habitant, au double de la moyenne nationale pour des communes dans la même situation (ville de 10 000 à 20000 habitants membre d'un groupement à fiscalité professionnelle unique) et elle est en progression; de surcroit une part de l'encours de la ville est constitué d'emprunts toxiques avec ses risques inhérents d'envolée des taux d'intérêts
- Le fonds de roulement est faible, conduisant la Ville à recourir à des lignes de trésorerie
- La marge de manœuvre fiscale semble quasi nulle : les bases fiscales évoluent peu, ceci résultant pour en partie de la situation de la commune en ZUS (qui concerne 58% de la population 2013); les taux d'imposition sont très élevés et la pression fiscale sur les ménages avoisine le double de la moyenne nationale. Cette situation, conjuguée aux faibles revenus moyens de la population (8931 € par habitant pour une moyenne nationale 2013 de 13230 €) rend très difficile toute hausse de fiscalité que même les contribuables modestes, bénéficiant d'un allègement de l'impôt local, auraient à supporter

La situation financière de la Ville était déjà très tendue en 2008. Elle ne s'est pas fortement aggravée mais elle ne s'est pas améliorée non plus : pourtant la Ville a pu bénéficier de dotations de l'Etat et de recettes ponctuelles (en fiscalité en 2012).

SYNTHESE (suite)

Ces recettes nouvelles n'ont pas tant servi à financer une croissance des dépenses de fonctionnement (leur hausse est restée modique) qu'à assurer tant bien que mal le paiement d'une annuité de dette en forte progression (+ 40% en 5 ans, hors charges financières exceptionnelles liées à des pénalités de renégociation de l'encours). A cet égard, la dette constitue un enjeu majeur pour la préservation des équilibres financiers futurs et ce d'autant plus que le niveau de fonds roulement fin 2013 nécessitera pour le reconstituer, de contracter de nouveaux emprunts.

Les perspectives financières à court et moyen terme ne s'annoncent pas sous de bons auspices.

- La Ville regagnerait de la population ; en tant que tel, il s'agirait d'une inversion de tendance encourageante; toutefois, si la population dépassait à nouveau le seuil des 10 000 habitants, la ville perdrait à terme le bénéfice de la DSR qui représente près de 400 K€ en 2014;
- La ville, comme toutes les collectivités locales est et sera de plus en plus soumise à un prélèvement de ses recettes de DGF au titre de la contribution des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics
- Sauf croissance résultant des bases économiques de FB (ce qui serait semble-t-il le cas en 2014, après les hausses constatées sur ces bases depuis 2012), les bases des locaux d'habitation resteraient stables et ce d'autant plus que les coefficients de majoration forfaitaire seront faibles ;
- D'autres incertitudes demeurent sur la pérennité ou la hausse d'autres recettes fiscales, comme les droits de mutation ou la taxe sur l'électricité.

Seule évolution favorable : les reversements du FPIC mais dont la progression attendue, en masse ne permettront pas à la Ville de compenser les baisses attendues de la DGF.

SYNTHESE (fin)

La Ville ne peut raisonnablement pas espérer des hausses significatives de recettes de fonctionnement : pour financer sa dette, actuelle et future tout en retrouvant un minimum de capacité d'autofinancement, elle va devoir agir drastiquement sur les montants de dépenses de fonctionnement : leur réduction (et non plus la minimisation de leur croissance) devra être un objectif prioritaire au cours des prochaines années.